

Hôpitaux cornouaillais : rapprochement en débat

Le projet de coopération entre les établissements du Sud-Finistère fait réagir. Le syndicat Sud s'inquiète. Les directions défendent leur stratégie.



La direction et la communauté médicale défendent la réforme.



Le syndicat Sud craint les suppressions d'emplois.

Deux rapports

Deux rapports viennent de sortir sur le rapprochement entre hôpitaux dans le Finistère-Sud (le centre hospitalier de Cornouaille qui regroupe Quimper et Concarneau, l'hôpital de Douarnenez et l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé). Le premier est intitulé « projet GPMC 2009 (gestion des personnels métiers et compétences) ». L'autre est titré : « Projets d'orientations médicales communs CH Douarnenez, Chic et Hôtel-Dieu de Pont-L'Abbé ». Ces deux documents ont des points communs : ils prévoient une mutualisation des moyens.

« Meilleure coordination »

Réunis au sein du comité de pilotage, les directions des trois établissements ainsi que les représentants de la communauté médicale ont tenu à rappeler l'objectif de ce rapprochement. « Il s'agit de mieux coordonner les équipes médicales pour apporter la meilleure prise en charge qui soit,

précise le directeur du Chic, Jean-Roger Pautonnier. **Notre objectif : développer les activités programmées et mieux coordonner les urgences entre les différents sites. Il ne s'agit pas de fermer les petites structures, au contraire. Nous anticipons pour qu'elles puissent faire face au nouveau contexte médical. »**

Nouvelle loi

Pour le syndicat Sud, ces rapports préfigurent les communautés hospitalières de territoire qui figurent au sein de la loi Bachelot (loi hôpital, patient, santé territoire), applicable en janvier 2010. Une circulaire du ministère de la Santé annonce 42 projets en France. Le projet du Chic avec Douarnenez et Pont-L'Abbé en fait partie. « On va réduire les activités dans les établissements périphériques pour les transférer à Quimper, affirme Jean-Paul Sénéchal de Sud. Cela aura des conséquences majeures sur l'emploi. Notamment à Pont-l'Abbé et

Douarnenez. » La direction précise que le projet de rapprochement est antérieur à la loi qui est un outil, et non un moteur.

Démographie médicale

Pour Éric Guyader, directeur du centre hospitalier de Douarnenez, « notre responsabilité est d'imaginer comment on peut organiser les soins pour répondre aux évolutions techniques et médicales.

On doit tenir compte de la démographie médicale. Des spécialités pourront être développées sur certains sites comme la réadaptation cardiovasculaire à Douarnenez. Nous serons compétents pour l'ensemble du territoire de la Cornouaille. » Le syndicat Sud, lui, craint, à l'inverse, la fermeture de services, et notamment des urgences.

Mobilité du personnel

Le syndicat Sud craint que ce projet « d'optimisation du plateau

technique » n'aboutisse à une concentration des services administratifs et médico-technique sur un seul site. « Cela induit forcément des suppressions d'emplois, déclare son porte-parole, Jean-Paul Sénéchal. Et qu'en est-il de la mobilité du personnel ? » La direction du Chic répond que les mouvements se feront dans le temps. « Nous serons attentifs à ce que les personnels travaillent au plus près de leur lieu de vie, précise la direction du Chic.

Le projet vise aussi à améliorer les conditions de travail des personnels dans le cadre d'une activité programmée. Certains médecins pourront d'ailleurs opérer sur différents sites. Les choses évoluent. L'hôpital de demain ne ressemblera pas à l'Hôtel-Dieu d'il y a 50 ans. »

Lucile VANWEYDEVELDT.